



La politique culturelle de la Ville de Longueuil

longueuil

Coordination

Jacques Archambault

chef du Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire

Nicole Rémillard

chef de la Division arts et culture, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire

Recherche et rédaction

Suzanne Lemieux

consultante, Le Groupe DBSF

Révision de texte

Michèle Baillargeon

artiste en arts visuels, papetière

Stéphanie Laquerre

régisseuse arts et culture, Service du loisir, de la culture et du développement social et communautaire, arrondissement du Vieux-Longueuil

Sylvie Paquin

secrétaire, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire

Production

Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire - Direction générale adjointe des services aux citoyens en collaboration avec la Direction des communications de la Ville de Longueuil.

La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte et comprend la forme féminine sans aucune discrimination.

Malgré l'ouverture de l'Office québécois de la langue française et d'un certain nombre d'ouvrages de référence aux graphies recommandées ou rectifiées, le présent document utilise la graphie traditionnelle.

Adopté par le conseil municipal de la Ville de Longueuil le 12 juillet 2005.

Publié par la Direction des communications de la Ville de Longueuil, septembre 2005.

ISBN 2-9807247-2-6

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005



Le mot du maire	4
L'introduction	6
Le portrait de la Ville	8
Longueuil, une ville d'histoire et d'avenir	8
Longueuil, une ville accueillante et animée	9
Les valeurs et le développement culturel	10
Les valeurs	10
Le développement culturel	11
Les orientations et les objectifs	12
Mettre en valeur l'image distincte de Longueuil au plan culturel	13
Favoriser l'accès à la culture	15
Soutenir la vitalité culturelle et stimuler la diversité des pratiques	16
Développer les infrastructures consacrées à la culture	18
Conserver et mettre en valeur la richesse historique et patrimoniale	20
Développer et encourager la concertation	23
La mise en oeuvre	24
La conclusion	26
Les remerciements	28
Le comité d'orientation	29
Les crédits	30

Le mot du maire



La politique culturelle de Longueuil : un projet de communauté !



À titre de maire de Longueuil, c'est avec fierté que je vous présente notre politique culturelle, fruit d'une vaste démarche de consultation auprès d'une centaine de personnes passionnées par la culture. Ce projet structurant a été réalisé pour et par la communauté.

La culture, essentielle pour développer le sentiment d'appartenance à une ville, occupe une place unique dans les habitudes de vie des Longueilloises et des Longueillois. Depuis toujours, Longueuil est reconnue comme une ville accueillante et animée.

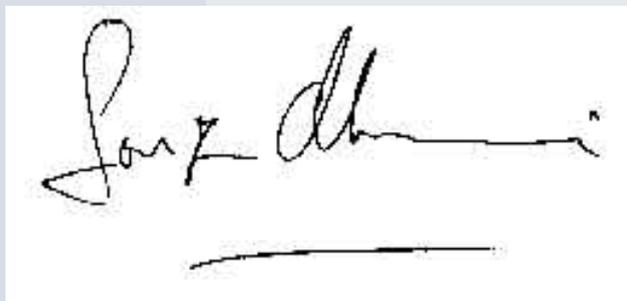
La mise en valeur du dynamisme culturel qui anime notre collectivité représente un défi de taille. Ensemble, nous avons établi les valeurs, les orientations et les objectifs qui serviront d'assises aux actions futures de la Ville de Longueuil en matière de développement culturel. Ensemble, nous façonnons notre avenir et laissons un héritage précieux à la génération de demain.

Cette remarquable réalisation me porte à croire que la Ville de Longueuil est en excellente posture pour poursuivre sa belle croissance amorcée au cours des dernières années. Nous avons créé les bases du « Nouveau Longueuil » et tracé la voie pour une ville d'avenir.

Je tiens à saluer le travail exceptionnel effectué par la communauté culturelle composée d'artistes et d'artisans, d'organismes, de bénévoles, des membres de la commission des arts, de la culture et du patrimoine, mais aussi par une équipe dynamique d'employés municipaux qui ont participé à l'élaboration de cette politique.

Vous contribuez sans relâche à stimuler la créativité artistique dans notre milieu et faire en sorte que notre municipalité se distingue par sa diversité, son authenticité et son audace.

Longueuil possède un immense potentiel culturel qui lui donne une position enviable sur la scène québécoise. Il ne reste qu'à mettre en œuvre les grandes priorités élaborées dans cette politique et continuer à affirmer notre leadership dans ce domaine.



L'introduction





La politique culturelle de la Ville de Longueuil s'inscrit dans la volonté de l'administration de positionner la municipalité au rang de grande ville québécoise. Afin de s'assurer de répondre aux aspirations de la population en matière de développement culturel, une vaste démarche démocratique, fondée sur la concertation et la participation, est entreprise à l'automne 2003.

Le conseil municipal mandate alors la commission des arts, de la culture et du patrimoine, formée d'élus et de fonctionnaires municipaux, pour élaborer une politique culturelle. Un comité d'orientation et un comité de suivi sont immédiatement mis sur pied : le premier, pour guider les travaux et s'assurer du bon fonctionnement de la démarche et le second, plus restreint, pour réaliser les travaux et encadrer toutes les activités sous-jacentes.

Plus d'une centaine d'intervenants, provenant des milieux municipal, culturel (artistes, représentants d'entreprises ou d'organismes), de l'éducation et des affaires sont invités à participer à quatre chantiers de travail : arts visuels et métiers d'art, arts d'interprétation, histoire et patrimoine ainsi que lettres et bibliothèques. Il en découle un portrait de la dynamique culturelle de Longueuil qui est produit au printemps 2004.

Le 17 novembre 2004, les participants aux chantiers sont invités à commenter les conclusions d'un diagnostic préliminaire. Plus de 60 personnes prennent part à l'exercice. Il en ressort un document intitulé *Élaboration d'une politique culturelle, constat de situation et diagnostic* qui est déposé au comité exécutif du 1^{er} mars 2005.

Cet énoncé préliminaire de politique culturelle est soumis à la consultation, le 17 mars 2005, au cours d'un *Forum sur la Politique culturelle de Longueuil*, auquel participent les membres des chantiers de travail et différents intervenants du milieu culturel. Plus de 80 personnes échangent sur la vision, le but, le cadre de référence, les orientations et les objectifs de la politique. Le 3 mai, une consultation publique est tenue offrant ainsi l'occasion à l'ensemble des citoyens d'exprimer leur opinion. La présente politique culturelle est donc le fruit des recommandations émises lors de ces différents événements.

Enfin, il est à souligner que la démarche entreprise par la Ville pour se doter d'une politique culturelle a été menée parallèlement à plusieurs autres travaux : la modification du *Schéma d'aménagement et de développement du territoire*, la conception d'un plan de développement social et communautaire, l'élaboration d'un plan de développement touristique et la réalisation d'une politique familiale. Ceci a permis de créer une synergie entre les orientations stratégiques en matière de développement culturel, social, communautaire, économique et urbain. La Ville s'assure ainsi que la culture devienne un levier essentiel de développement pour sa communauté.

Longueuil, une ville d'histoire et d'avenir

Longueuil est riche d'un passé plusieurs fois centenaire. Elle a connu au cours des siècles de nombreuses transformations. Des visions successives, adaptées à son contexte, l'ont façonnée. Aujourd'hui, elle se développe sur des racines solides pour offrir un milieu de vie unique.

L'histoire de Longueuil débute en 1657 quand Charles Le Moyne se voit concéder une terre sur les rives du Saint-Laurent, en face de l'île Sainte-Hélène. Nommant sa seigneurie Longueuil, d'après son lieu d'origine en Normandie, Charles Le Moyne s'affaire à développer sa concession dont la superficie sera agrandie à trois reprises, en 1665, en 1672, puis en 1677.

Au cours du XX^e siècle, la construction de ponts reliant Montréal et la Rive-Sud, un développement industriel considérable, notamment dans le secteur de l'aéronautique, ainsi qu'une explosion démographique exceptionnelle après la Seconde Guerre mondiale contribueront à l'essor de Longueuil et des municipalités avoisinantes.

Le 4 juillet 2001, le gouvernement du Québec choisit Longueuil comme dénomination des huit villes qui seront fusionnées : Boucherville, Brossard, Greenfield Park, LeMoyne, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert et Saint-Lambert.



Conséquent au référendum sur la réorganisation territoriale tenu le 21 juin 2004, la nouvelle configuration de la Ville comprend les arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil, qui inclut l'ancien territoire de ville de LeMoine. Le 1^{er} janvier 2006, Longueuil deviendra ainsi une municipalité de 230 000 habitants et se présentera comme la cinquième plus grande ville du Québec au plan de la population. L'agglomération dont elle fera partie, qui regroupera les villes reconstituées de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, sera la troisième en importance au Québec.



Longueuil, une ville accueillante et animée

Les Longueillois aiment la culture. Une partie importante de la population fréquente les lieux culturels, assiste à des spectacles et pratique des activités culturelles. La présence de multiples ressources témoigne de sa vitalité. Pas moins de 75 organismes, plus de 500 artistes professionnels et un nombre important de travailleurs de la culture sont actifs sur le territoire.

Longueuil est fière de ses organismes professionnels. L'Orchestre symphonique de Longueuil, le Théâtre de la Ville, Plein Sud et le Zocalo sont des ambassadeurs prestigieux qui permettent à la Ville de rayonner.

Créée dans le Vieux-Longueuil en 1991, la Société de développement des arts et de la culture contribue à l'essor artistique professionnel. Unique en son genre au Québec, la SODAC incarne la volonté de la Ville de mettre en valeur les artistes et les créateurs.

Depuis longtemps, des ateliers culturels, des spectacles, des expositions, des conférences, des activités d'animation font le plaisir des citoyens. Des événements culturels majeurs s'enracinent à Longueuil : la Fête du livre et de la lecture, le Festival des Vieux métiers, le Festival Tumbuku, Les Transarts africains, le Festival international de percussions et les Journées de la culture. Ces événements ajoutent une nouvelle dimension à la culture longueilloise.

De plus en plus, la Ville se démarque par des choix qui témoignent de son engagement envers la culture et le savoir. Plus récemment, l'adoption de la première « Charte de ville-lecture » au Québec et son entente avec le milieu universitaire, son soutien à l'Orchestre symphonique contribuent à renforcer sa spécificité culturelle.

Riche des nombreux attraits de ses paysages naturels, culturels et bâtis, racontant ensemble son évolution, la municipalité associe de façon étroite patrimoine et histoire à son développement culturel et identitaire.

Comme plusieurs grandes villes québécoises, Longueuil est consciente des défis et des enjeux importants à relever dans l'avenir :

- Les équipements culturels sont de plus en plus fréquentés; un investissement majeur s'impose.
- Le visage de la clientèle change; l'offre de services et d'activités de proximité doit donc évoluer dans le respect des besoins des arrondissements.
- Les attentes du milieu artistique et culturel sont pressantes; la reconnaissance et le soutien sont indispensables.
- L'information et la mise en marché deviennent des outils importants du développement culturel.
- Les intervenants sont nombreux; la concertation et les partenariats s'avèrent des leviers essentiels.

Les valeurs

Pour donner un sens aux actions à venir, la politique culturelle de Longueuil est fondée sur les valeurs qui animent sa collectivité et qui témoignent de son caractère unique :

- **L'accessibilité**, de façon à ce que tous les citoyens, s'ils le veulent, puissent prendre part à la vie culturelle. Cette valeur ouvre la voie à celle de **l'inclusion**;
- Le **respect** dans le rapport avec les individus, les idées, les œuvres et l'environnement appelle à **l'ouverture** et à la **tolérance**. Dans cette perspective, la valeur de **l'équité** s'impose tout naturellement;
- La **sensibilité** permet la perméabilité à la différence et au dépassement, **l'écoute** en est l'instrument;
- Parce qu'il est question des arts, **l'innovation** devient une plaque tournante et **l'audace** sa principale complice;
- Puisque le développement est gage de prospérité, **l'engagement** est indispensable; la **rigueur** essentielle et la **ténacité** primordiale;
- Enfin, la **cohérence** s'impose pour que les actions s'incarnent dans une vision collective.



Le développement culturel

La vision

La Ville de Longueuil est déterminée à s'affirmer comme municipalité unique, dynamique et entreprenante au plan culturel, tant par l'étendue, la diversité, l'authenticité et l'audace de son offre que par la qualité de ses services. Elle entend développer et mettre en valeur sa vitalité culturelle en exerçant son leadership et en soutenant ses artistes, ses créateurs et ses organismes culturels. Pour ce faire, elle mise sur la détermination du milieu culturel et l'engagement de ses membres : artistes et artisans, professionnels et amateurs, bénévoles, citoyens, travailleurs culturels et citoyens corporatifs.



Le but

Le but de la politique culturelle de Longueuil est de consolider et développer l'action culturelle sur son territoire contribuant ainsi à l'enrichissement de la qualité de vie de ses citoyens.

Le cadre de référence

Le cadre de référence en matière d'art et de culture pour Longueuil fixe les balises de son intervention dans les domaines suivants :

- arts visuels et métiers d'art,
- arts d'interprétation,
- lettres et lecture,
- patrimoine.

11

La politique culturelle présente les intentions de la Ville en regard du développement de la pratique artistique et culturelle, professionnelle et amateur, de l'aménagement du cadre de vie et de l'interrelation entre le développement culturel, social, économique et touristique. La pratique artistique et culturelle fait référence ici à :

- l'apprentissage et à la formation,
- l'expérimentation,
- la création et à la production,
- la diffusion,
- la conservation.



Les six orientations et les objectifs qui en découlent servent d'assises aux décisions et aux actions de la Ville en matière de développement culturel.



Les orientations et les objectifs





Mettre en valeur l'image distincte de Longueuil au plan culturel



Le rayonnement de Longueuil sur la scène culturelle est un facteur déterminant pour le développement et la croissance de la Ville. En s'inspirant du dynamisme culturel qui anime sa collectivité, Longueuil veut confirmer la place qu'elle entend occuper comme grande ville québécoise et être source de fierté pour ses citoyens. Cette orientation repose sur la capacité d'innovation du milieu et sur son ingéniosité pour développer une identité rassembleuse.

La Ville de Longueuil compte mettre en valeur les artistes de façon à ce que les créateurs, les interprètes et autres travailleurs de la culture deviennent des références stimulantes pour la communauté. L'accent est mis sur la communication pour susciter un réel rapprochement entre les citoyens et les artistes dans les lieux d'expression et d'appréciation de la culture.

Ainsi, Longueuil souhaite faire du dynamisme culturel, une vitrine pour promouvoir son identité et ainsi être reconnue comme chef de file dans le domaine.



Objectifs

- Définir le cadre d'intervention de la Ville en matière d'art, de culture et de patrimoine afin d'assurer au secteur culturel une bonne représentation et des outils d'intervention pertinents;
- Faire des liens entre le développement culturel et le développement social, urbain, économique et touristique de la municipalité;
- Faire valoir le dynamisme culturel, l'expertise et l'innovation dans la promotion de Longueuil sur les plans national et international;
- Faire la promotion des lieux, des artistes et des organismes culturels longueuillois et accroître leur visibilité;
- Développer l'image de marque de Longueuil en misant sur sa vitalité culturelle;
- Accueillir, soutenir et développer des événements distinctifs;
- Favoriser les échanges culturels afin de nourrir la créativité d'ici et valoriser les talents longueuillois à l'extérieur du territoire.





Favoriser l'accès à la culture

L'accessibilité fait référence aux conditions financières, physiques et géographiques, à l'information, à l'aménagement urbain et aux relations entre les citoyens et les organisations.

Cette orientation trace un chemin pour assurer que les citoyens se sentent attirés et interpellés par toutes formes d'expression culturelle. La Ville envisage des façons d'implanter et de diffuser les activités et les services culturels qui sont près des citoyens. Les arrondissements deviennent ici des acteurs privilégiés.

La municipalité entend relever le défi de rendre la culture accessible aux citoyens qui résident à l'écart de l'activité publique traditionnelle.



Objectifs

- Améliorer la connaissance des clientèles;
- Favoriser la sensibilisation, l'éducation et la participation des citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine;
- Renforcer et bonifier l'offre culturelle de proximité;
- Favoriser la participation populaire aux événements culturels;
- Confirmer le rôle de la bibliothèque comme diffuseur du savoir et en faire un levier important de développement culturel;
- Améliorer l'information et la promotion des activités culturelles à l'échelle des arrondissements, de la Ville et de l'agglomération;
- Permettre à la culture de jouer un plus grand rôle dans l'inclusion sociale;
- Favoriser l'accessibilité financière;
- Susciter la participation des jeunes.





Soutenir la vitalité culturelle

et stimuler la diversité des pratiques

Il y a vitalité culturelle quand il y a activité créatrice et expression artistique. La Ville de Longueuil tient à faire honneur aux piliers de sa vie culturelle en soutenant activement les artistes, les créateurs et les organismes qui « font » la culture ici. La Ville consacrerà, à cet effet, les ressources techniques, matérielles, professionnelles et financières dont elle dispose, tout en continuant à assumer un rôle de maître d'œuvre dans la réalisation de programmations culturelles.

La Ville entend aussi faire une place significative à l'émergence, à l'innovation et au risque.





Objectifs

- Réaliser l'inventaire des ressources, des programmes et des activités et le rendre accessible;
- Reconnaître et soutenir la pratique artistique et culturelle professionnelle;
- Soutenir les artistes de la relève;
- Favoriser la participation des artistes longuevillois;
- Encourager le développement de la pratique culturelle amateur;
- Reconnaître et soutenir les organismes culturels;
- Contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice des artistes et des organismes culturels;
- Mettre en place des mesures encourageant l'innovation artistique;
- Assurer la participation citoyenne dans le développement de la culture;
- Encadrer l'acquisition, la conservation et la mise en valeur d'œuvres d'art;
- Préconiser l'intégration des arts à l'architecture, à l'environnement et aux places publiques.

4

Développer les infrastructures

consacrées à la culture

La Ville de Longueuil reconnaît que les lieux et les équipements culturels sont une condition fondamentale pour développer et mettre en valeur les arts et la culture. Cette orientation vise ainsi à corriger, améliorer et bâtir des lieux qui offriront un espace de qualité pour la pratique artistique et culturelle.

Les infrastructures devront être adaptées aux besoins de la pratique et se développer en complémentarité les unes des autres, tout en respectant le caractère des pôles culturels existants. Ces endroits exerceront ainsi un réel pouvoir d'attraction sur les citoyens.

Respectant l'objectif d'accessibilité, le développement des infrastructures tiendra compte du besoin d'apprendre, de se divertir, de pratiquer et de créer à proximité de chez soi. Il se réalisera de façon optimale en s'inscrivant dans une dynamique de partenariat avec les autres réseaux notamment celui de l'éducation.





Objectifs

- Assurer la disponibilité d'infrastructures adéquates pour la pratique artistique et culturelle;
- Constituer le réseau des bibliothèques;
- Améliorer et consolider les équipements actuels;
- Assurer l'insertion harmonieuse de nouveaux espaces culturels;
- Développer un réseau de pôles culturels;
- Rendre les lieux culturels professionnels conformes aux normes gouvernementales.





Conserver et mettre en valeur

la richesse historique et patrimoniale

Le patrimoine constitue un secteur dont les spécificités sont souvent distinctes de l'ensemble du domaine de la culture. La Ville porte attention aux éléments passés, présents et en devenir de son patrimoine naturel, paysager, archéologique, archivistique, vivant et bâti.

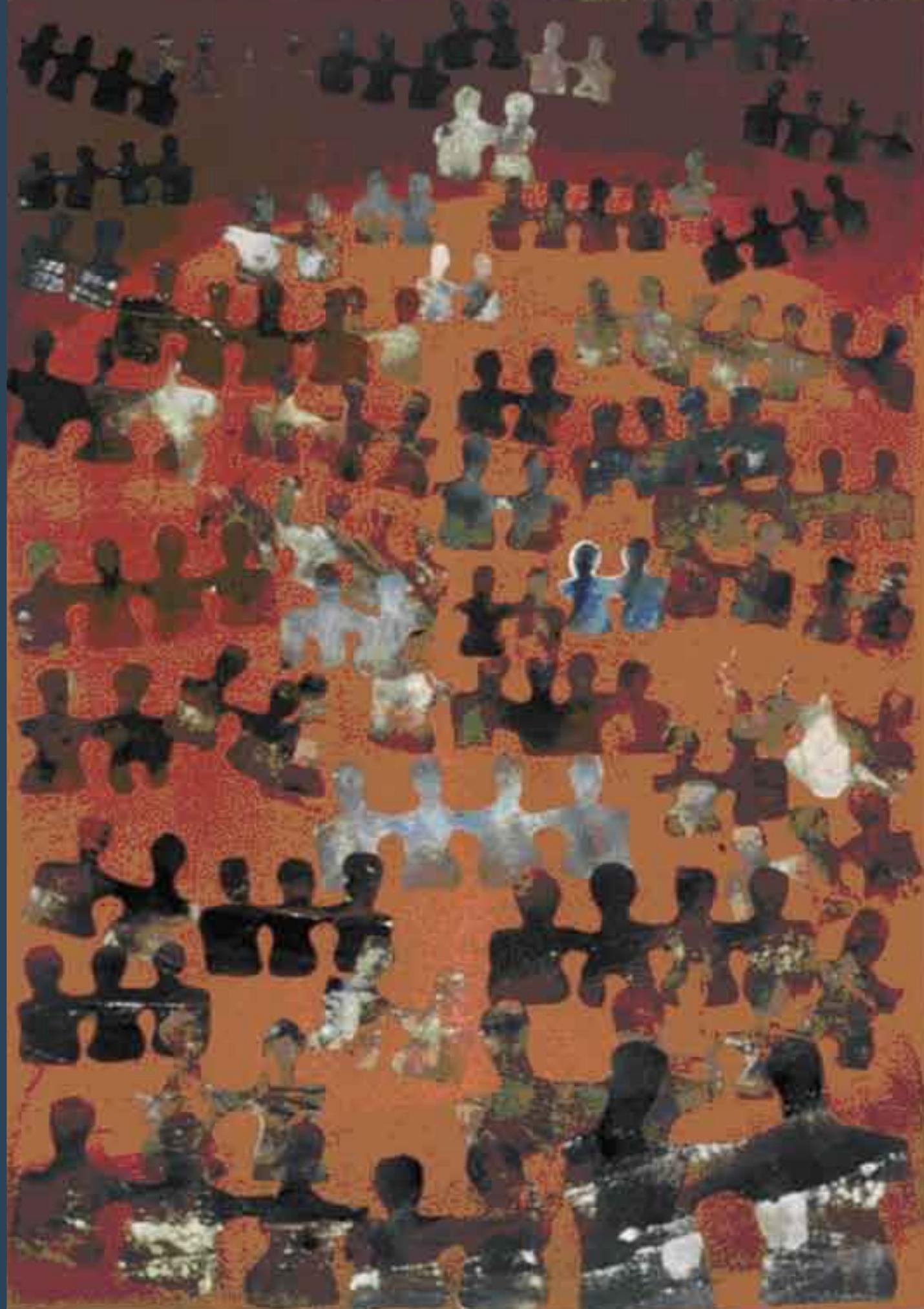
Fière de sa longue histoire, Longueuil entend développer le secteur du patrimoine dans la perspective de forger l'identité collective et d'améliorer le cadre de vie longueillois. La mise en valeur de son patrimoine vise à maintenir et à consolider les liens entre les citoyens et l'histoire de leur milieu de vie. Elle se réalisera en poursuivant la démarche suivante : l'acquisition et la diffusion de connaissances, la prise de conscience des citoyens, la sensibilisation aux valeurs patrimoniales et finalement la conservation des éléments patrimoniaux d'intérêt.





Objectifs

- Identifier et reconnaître les traits dominants et les attraits distinctifs du patrimoine;
- Élaborer une vision globale du patrimoine intégrant tous les types de richesses patrimoniales dans une perspective de développement durable;
- Assurer la conservation des éléments patrimoniaux significatifs;
- Encourager la transmission du patrimoine vivant;
- Sensibiliser les résidents et les citoyens corporatifs à la richesse patrimoniale et valoriser sa conservation;
- Accroître la connaissance du patrimoine longueillois;
- Promouvoir les attraits patrimoniaux en collaboration avec les organismes du milieu culturel et les intervenants touristiques;
- Encourager la conservation et la mise en valeur des archives.





Développer et encourager la concertation

Le champ culturel est vaste, les intervenants nombreux, les pratiques multiples. Dans cet esprit, la mise en commun des talents et des ressources devient une force inégalable. Quand la concertation se conjugue avec la cohérence, le maillage et le réseautage deviennent une assurance pour le citoyen que tout est mis en place pour lui offrir les plus belles aventures culturelles possibles !

La Ville de Longueuil entend privilégier la concertation comme mode d'intervention, tant à l'intérieur de sa structure qu'à l'échelle de l'agglomération où elle pourra jouer un rôle de mobilisateur. Longueuil participera aussi aux réseaux d'échanges et de collaboration avec d'autres villes, organisations et institutions de la Montérégie et de la région de Montréal afin de bien jouer son rôle de « métropole de la Rive-Sud ».

La présente orientation suppose que la concertation ouvre la porte à un réel partenariat où les acteurs des milieux municipal, culturel, communautaire, de l'éducation et des affaires s'investiront pour réaliser des projets communs significatifs.

Objectifs

- Consolider la concertation intersectorielle;
- Développer la concertation à l'échelle de l'agglomération au bénéfice de l'ensemble des citoyens, des artistes, des organismes et des intervenants culturels de ce territoire;
- Susciter l'échange et la concertation auprès de villes, d'organisations et d'institutions afin de consolider le positionnement culturel de Longueuil;
- Développer des collaborations avec les milieux de l'éducation, communautaire et économique;
- Appuyer des initiatives de partenariat avec le milieu culturel.



La Ville de Longueuil entend concrétiser les orientations de sa politique culturelle par les moyens suivants :



Les mandataires

Dans une volonté d'assurer une réelle planification et une bonne coordination de son développement culturel, la Ville mandatera le Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire pour appliquer la politique culturelle et son plan d'action, en collaboration avec les arrondissements et ses nombreux partenaires. La commission des arts, de la culture et du patrimoine agira comme instance de veille de la politique culturelle.

Le plan d'action triennal

Le plan d'action sera intégré aux outils de gestion des différents services municipaux appelés à intervenir dans le développement culturel. Il aura pour fonction d'identifier les projets à conduire, les structures et les mécanismes à mettre en place ainsi que les collaborateurs susceptibles d'apporter une contribution significative.

Pour que le développement culturel local tienne compte des tendances et des besoins émergents, le plan d'action sera actualisé annuellement. Ses objectifs pourront être modifiés en fonction des nouvelles réalités du milieu et de l'évolution de la structure administrative.





L'établissement de partenariats

La Ville compte assumer son leadership au plan du développement culturel tout en étant consciente que la vitalité culturelle résulte d'une mise en commun des expertises et des talents des milieux culturel, socio-économique, éducatif et institutionnel et qu'elle est le fruit d'engagements réciproques.

Tout en respectant les pouvoirs et les responsabilités de chaque entité, la Ville entend inviter les intervenants à convenir de moyens pour jouer, le plus justement possible, un rôle dans le développement culturel local. Ce partenariat pourra prendre diverses formes : ententes ponctuelles ou récurrentes, initiatives communes ou complémentaires, collaboration, délégation de responsabilités, impartition et soutien.

L'arrimage du plan d'action au processus budgétaire

Le plan d'action triennal ne pourra être réalisé sans l'ajout de ressources financières. Aussi, la Ville compte dégager annuellement un budget spécial pour la mise en œuvre de son plan d'action. Pour réaliser cet engagement, la Ville compte sur la collaboration du ministère de la Culture et des Communications de façon à maximiser l'impact des ressources publiques dédiées à l'accessibilité à la culture.

25



La conclusion





Le développement culturel municipal constitue une somme d'initiatives de formes variées ayant pour cible l'amélioration de la dynamique culturelle. L'exercice d'élaboration de la politique culturelle aura amené des acteurs de nombreux secteurs à réfléchir, échanger et imaginer comment Longueuil peut, en misant sur la culture, devenir un milieu encore plus riche, plus vivant et plus invitant.

Ce long travail a permis aux artistes, créateurs, organismes, intervenants culturels et décideurs d'engager des dialogues, de bâtir des liens et d'établir des consensus.

La politique culturelle est créée; sa mise en scène est amorcée.





La Ville de Longueuil tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'élaboration de cette politique culturelle. Elle désire souligner l'engagement significatif des nombreux organismes culturels et partenaires, des artistes, des fonctionnaires, des élus municipaux ainsi que des citoyens qui ont participé aux travaux des chantiers de la politique culturelle. Leur collaboration a été précieuse et essentielle au succès de la démarche.



Normand Caisse	Conseiller municipal de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, président de la commission des arts, de la culture et du patrimoine et président du comité d'orientation
Nicole Béliveau	Conseillère municipale de l'arrondissement du Vieux-Longueuil et vice-présidente de la commission des arts, de la culture et du patrimoine
Nicole Breton	Conseillère municipale de l'arrondissement de Saint-Hubert et membre de la commission des arts, de la culture et du patrimoine
Carolle Cantin	Représentante du Cabinet du maire
Danielle Bilodeau	Directrice générale, Théâtre de la Ville
Richard Côté	Président, Orchestre symphonique de Longueuil
Diane Dupré	Chargée de projet, ministère de la Culture et des Communications du Québec
Christian LaForce	Directeur général, Conseil montréalais de la culture et des communications
Huguette Rivest	Directrice générale, SODAC
Jacques Archambault	Chef du Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire
Josiane Beauvilliers	Chef de la Division arts et culture, arrondissement du Vieux-Longueuil
Isabelle Bouchard	Conseillère en développement culturel et touristique, Direction de l'aménagement et du développement du territoire
Diane Caron	Agente de liaison culture et événements spéciaux, arrondissement de Saint-Hubert
Daniel Décary	Chef de division, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire
Denis Dumont	Directeur de l'aménagement et du développement du territoire
Denis Gélinas	Chef de la Division arts et culture, arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne
Lise Lafleur	Chef de la Division de la bibliothèque, arrondissement de Greenfield Park
Dominique Malenfant-Gamache	Conseillère en développement culturel et touristique, Direction de l'aménagement et du développement du territoire
Sylvie Paquin	Secrétaire, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire
Micheline Perreault	Chef du Service bibliothèque, arrondissement du Vieux-Longueuil
Nicole Rémillard	Chef de la Division arts et culture, Service du développement et de la concertation loisir, culture et vie communautaire
Nathalie Routhier	Régisseuse arts et culture, arrondissement de Boucherville
Linda Vandal	Chef de la Division arts et culture, arrondissement de Brossard
Hélène Vanier	Chef de la Division culture et vie communautaire, arrondissement de Saint-Bruno-de-Montarville
Suzanne Lemieux	Consultante, Le Groupe DBSF

Les images, les photographies et les œuvres d'art reproduites dans ce document sont fournies gracieusement par leurs auteurs à la Ville de Longueuil, pour illustrer la politique culturelle. Elles sont toutes protégées par des droits d'auteur. L'extraction et la reproduction des images, en tout ou en partie, sont strictement interdites sans l'autorisation des auteurs ou des organismes auxquels elles appartiennent.

Page Photo ou œuvre

Couverture	CŒuvre de Maurice Savoie (détail), <i>L'arbre de vie</i> . 1993-2003. Grès et pigment. Dimensions variables. Photo : Pierre Gauvin.
2-3	Spectacle, mai 2004, École de Ballet de Saint-Hubert. Photo : École de Ballet de Saint-Hubert.
4	CŒuvre de Michèle Baillargeon, <i>Livre d'artiste</i> . 2004. Bois, écorce, papier de fibres couchées, papier fait main et verre thermoformé. 56 x 56 x 20 cm. Photo : Michèle Baillargeon.
5	Jacques Olivier, maire de Longueuil. ⁽¹⁾
6-7	CŒuvre photographique de Martine Simard-D'arc, <i>Variante : Coucher ou lever sur Mont-Art-Ville, Longueuil</i> . 2005.
8	L'Orchestre symphonique de Longueuil. Photo : Longueuil Photo.
9	Fête nationale, arrondissement de Saint-Hubert. Photo : François Émard.
10	Camp Art Soleil 2005 (Plein sud), arrondissement du Vieux-Longueuil. Photo : Plein sud.
10-11	Mur légal d'art urbain, Parc de la Cité, arrondissement de Saint-Hubert. ⁽¹⁾
11	Festival Tumbuku, <i>Les Transarts africains</i> , arrondissement de Saint-Hubert. Photo : Sanaa Saouli.
12-13	Exposition à la SODAC. Photo : SODAC.
12-13	Festival des Vieux métiers de Longueuil, arrondissement du Vieux-Longueuil. ⁽¹⁾
14	L'enfant au xylophone. ⁽¹⁾
14	Club de bande dessinée du centre culturel Jacques-Ferron et son fanzine Cactus, arrondissement du Vieux-Longueuil. Photo : Robert Côté.
14-15	Spectacle au parc St. Mark, arrondissement du Vieux-Longueuil. Photo : SODAC.
15	Exposition du Club de photographie L'Œil qui voit de Saint-Hubert. Photo : L'Œil qui voit.
16-17	Atelier Le Zocalo, arrondissement du Vieux-Longueuil. Photo : Le Zocalo.
17	Spectacle, <i>Nos voix, nos visages</i> . Photo : Véronik Lalonde.
18	Jeunes lecteurs à la bibliothèque de l'arrondissement de Greenfield Park. ⁽¹⁾
18-19	Extérieur et intérieur du Théâtre de la Ville. ⁽¹⁾
19	Centre culturel Jacques-Ferron, arrondissement du Vieux-Longueuil. ⁽¹⁾
19	Vitrail de Philippe Émond à la Bibliothèque Georges-Dor, arrondissement du Vieux-Longueuil. ⁽¹⁾



19	Bibliothèque Georges-Dor. Photo : © Guillaume Lévesque 2005.
20-21	Les Mutins de Longueuil, troupe de danse folklorique. Photo : Les Mutins de Longueuil.
21	Musée Marsil, arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne. ⁽¹⁾
22	CŒuvre de Claire Lemay, <i>Hommage aux bénévoles de Longueuil</i> . (Année internationale des bénévoles 2001 au Québec.) 2001. Monotype. 84 X 58 cm. ⁽¹⁾
23	Concert lors des Journées de la culture. ⁽¹⁾
23	Atelier de bricolage, arrondissement du Vieux-Longueuil. ⁽¹⁾
24	Festival international des percussions, arrondissement du Vieux-Longueuil. Photo : Jean Garon.
24	Concert en plein air au parc de la bibliothèque, arrondissement de Greenfield Park. ⁽¹⁾
25	Festival des Vieux métiers de Longueuil, arrondissement du Vieux-Longueuil. ⁽¹⁾
25	Festival Tumbuku, <i>Les Transarts africains</i> , arrondissement de Saint-Hubert. Photo : Sanaa Saouli.
26-27	CŒuvre de Raymond de Longueuil, <i>Composition (maisons rouges)</i> . 1962. Huile sur panneau. 65 X 50 cm. Photo : SODAC.
28	Comité d'orientation de la politique culturelle. ⁽¹⁾
28	CŒuvre de Tatiana Iliina-Gooden, <i>Novgorod - Golden Autumn</i> . Huile. 20,3 x 25,4 cm. Photo : Les Gooden.
30	CŒuvre de Diane Forest, <i>Souvenirs de mon grand-père</i> . 40,6 X 50,8 cm. Aquarelle. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Photo : Ville de Longueuil

